

DURÉE, DATE, LIEU, NBRE INSCRITS

21 heures (3 jours)
Mardi 1 juillet au jeudi 3 juillet 2008
Maison des Sports
1240 rue de la Bergeresse
45160 OLIVET

Place limités à 20 personnes

COÛT

Frais de Formation :
400 € pour les personnes prises en charge financièrement
180 € pour les personnes ne disposant pas de prise en charge financière

Restauration et Hébergement à la charge des stagiaires

N.B : Le CD Handisport Loiret se réserve le droit d'annuler la formation en fonction du nombre d'inscrits à la session.



CERTIFICAT DE QUALIFICATION HANDISPORT MODULE A

INSCRIPTION / CONTACT :

CD Handisport Loiret
Stéphane Goudou
Délégué Handisport Loiret
Tél. 02.38.49.88.36
E mail : handisport.loiret@wanadoo.fr



**Le Comité Départemental Handisport
Du Loiret (CDH 45) propose
Le module A de la formation au CQH.**

PUBLIC

Le certificat de qualification handisport (CQH) est une formation complémentaire proposée aux cadres sportifs du « mouvement sportif valide » ⁽¹⁾ désirant s'ouvrir dans leur pratique aux personnes déficientes motrices et sensorielles.

⁽¹⁾ BEES, STAPS, 1er, 2ème, 3ème degré ou diplôme fédéral uni disciplinaire au moins équivalent en termes de prérogatives d'encadrement.

DÉROULEMENT

Le CQH est composé de deux modules.

- Module A : théorique, il permet d'aborder le handicap, d'acquérir les connaissances relatives à l'environnement socio-psychologique des publics concernés et aux aspects médicaux.
- Module B : pratique et pédagogique dans la spécialité sportive du candidat, il permet de développer les compétences spécifiques relatives aux publics concernés, au matériel adapté et aux conséquences inhérentes du handicap sur la pratique sportive.

A noter : le module A permet uniquement l'accès au module B ; il n'ouvre aucune prérogative supplémentaire.

OBJECTIFS

Acquérir les connaissances relatives au milieu environnant des personnes ayant une déficience motrice ou sensorielle, au mouvement handisport et aux définitions des différentes pathologies rencontrées à la FFH et à leurs conséquences sur le plan sportif.

PROGRAMME PRÉVISIONNEL

Mardi 1 Juillet

9 h à 12 h

- Rappel des objectifs de la formation.
- Définition du handicap.
- Aspects médicaux.

13h30 à 17h30

- Aspects médicaux : les pathologies.

Mercredi 2 Juillet

9 h à 12 h

- Les aspects psychologiques.

13h30 à 17h30

- Echanges avec des athlètes.
- Les bienfaits de la pratique.
- Le rôle de l'éducateur.

Jeudi 3 Juillet

9 h à 12h

- Le mouvement fédéral.
- Itinéraire du pratiquant.
- Les facteurs de développement.
- Le cadre législatif.

13h30 à 17h30

- Pratique en gymnase
- Bilan du stage et questions diverses.